



Conseil économique et social

Distr. limitée
14 mai 2018
Français
Original: anglais, français
et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

Quatre-vingt-dix-huitième réunion

Genève, 18 mai 2018

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Vers une énergie au service du développement durable

Vers une énergie au service du développement durable

Contexte

1. Lors de sa vingt-sixième session (Genève, 26–28 septembre 2017), le Comité de l'énergie durable a recommandé de renforcer le rôle de la Commission économique pour l'Europe et du Comité en tant que plateforme neutre de concertation et de dialogue technologique sur la réalisation des objectifs et cibles de développement durable et de continuer à coopérer avec les autres commissions régionales afin d'enregistrer des progrès plus rapides. Il a demandé aussi « que lui-même et le sous-programme sur l'énergie durable participent activement au processus d'examen, en 2018, des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 7 dans le cadre du Forum politique de haut niveau » pour le développement durable, 9–18 juillet 2018.

2. Le Bureau du Comité de l'énergie durable a approuvé le document d'orientation « Vers une énergie au service du développement durable » et l'a soumis au Comité exécutif dans le but d'une éventuelle transmission au Forum politique de haut niveau de 2018 pour le développement durable.

Projet de décision

3. Le Comité exécutif demande au Président du Comité exécutif de transmettre le document d'orientation « Vers une énergie au service du développement durable » au Président du Conseil économique et social en tant que contribution de la Commission économique pour l'Europe aux débats sur l'objectif de développement durable 7 dans le cadre du Forum politique de haut niveau de 2018 pour le développement durable.
